

LA PERSÉCUTION DES CHRÉTIENS SOUS NÉRON

UNE ÉTUDE HISTORIQUE



Polydore Hochart

Sommaire

- I — INTÉRÊT DE CETTE ÉTUDE
- II — L'OPINION PUBLIQUE ROMAINE APRÈS L'INCENDIE
- III — DU NOM DE CHRÉTIEN
- IV — LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS SUR CHRIST ET PILATE
- V — LA COLONIE JUIVE À ROME
- VI — LA PROCÉDURE ET LES SUPPLICES
- VII — LA FRAUDE PIEUSE
- VIII — LA PHRASE DE SUÉTONE
- IX — ORIGINE DE LA LÉGENDE

I – INTÉRÊT DE CETTE ÉTUDE.

Dans le XVe livre des Annales de Tacite se trouve le tableau d'une épouvantable tuerie de chrétiens ordonnée par Néron. On lit au 44e chapitre :

Sed non ope humana, non largitionibus principis aut deum placamentis decedebat infamia, quin iussum incendium crederetur.

Ergo abolendo rumoribus Nero subdidit reos et quæsitissimis pœnis adfecit, quos per flagitia inuisos vulgus Chrestianos appellabat.

Auctor nominis ejus Christus Tiberio imperitante per procuratorem Pontium Pilatum supplicio adfectus erat.

Repressaque in præsens exitiabilis superstitio rursus erumpebat, non modo per ludæam, originem eius mali, sed per urbem etiam, quo cuncta undique atrocia aut pudenda confluunt celebranturque.

Igitur primum correpti qui fatebantur, deinde indicio eorum multitudo ingens haud proinde in crimine incendii quam odio humani generis conjuncti sunt¹.

Et pereuntibus addita ludibria, ut ferarum tergis contecti laniatu canum interirent aut crucibus adfixi, aut flammandi atque, ubi defecisset dies, in usum nocturni luminis urerentur.

Hortos suos ei spectaculo Nero obtulerat, et circense ludicrum edebat, habitu aurigæ permixtus plebi uel curriculo insistens. Unde quamquam aduersus sontes et nouissima exempla meritos miseratio oriebatur, tamquam non utilitate publica, sed in sævitiam unius absumerentur².

Efforts humains, largesses du Prince, cérémonies religieuses, rien ne pouvait conjurer la rumeur flétrissante qui attribuait à Néron l'ordre de l'incendie.

Pour faire cesser ces bruits, Néron accusa du crime et fit livrer à des tortures inusitées ces hommes détestés pour leurs infamies et que le peuple appelait chrétiens.

Ce nom vient de Christ qui, sous le règne de Tibère, fut condamné au supplice par le procureur Ponce-Pilate.

Cette exécration superstitieuse, d'abord réprimée, se répandit de nouveau non seulement dans la Judée d'où elle était originaire, mais dans Rome elle-même ; car c'est lit qu'affluent de toutes les parties du monde les criminels et les infames et qu'ils y trouvent de la considération.

En conséquence on arrêta d'abord ceux qui avouaient ; puis sur la dénonciation de ceux-ci, une foule énorme. Ils avaient toutefois formé une société moins dans le but criminel d'incendie que par haine du genre humain³.

Les supplices des condamnés servirent de divertissements. Ainsi on les couvrait de peaux de bêtes pour les faire périr par les morsures des chiens ; on les mettait en croix ; on les faisait flamboyer et ils servaient d'éclairage en guise de torches, quand le jour avait cessé. Néron pour ce spectacle avait prêté ses jardins.

Il donnait en même temps des jeux de cirque, et on le voyait en habit de cocher au milieu du peuple, ou monté sur un char. Aussi, quoique ce fussent des condamnés qui avaient mérité les derniers supplices, ils inspiraient la pitié parce qu'on avait le sentiment qu'ils étaient immolés non pour l'intérêt public, mais par la cruauté d'un seul.

Sur la foi d'un tel témoignage, ce drame aussi épouvantable qu'étrange a été considéré comme un fait acquis à l'histoire, il a semblé incontestable que sur les ruines fumantes de Rome Néron ait versé le sang d'hommes héroïques et pieux,

dont les fils devaient un jour jeter bas du Capitole les dieux de l'Olympe et la statue de la Victoire pour y planter la croix du Christ.

Les savants qui de nos jours se sont occupés de l'histoire de l'empire romain et de celle des premiers siècles du christianisme, n'ont pas mis en doute l'authenticité du texte de Tacite. Les uns, préoccupés de plus importantes questions, ont accepté sur ce point l'opinion traditionnelle sans la discuter. D'autres ont analysé, commenté, développé le chapitre attribué à Tacite et ont cru pouvoir le prendre pour une des bases de leurs études.

Ont-ils été fondés à le faire ?

Dans la destruction des monuments de la civilisation romaine par les barbares du dehors et du dedans de l'empire, les œuvres de Tacite n'ont pas été protégées par sa renommée. Il ne nous en est parvenu que quelques fragments qui se trouvent dans deux manuscrits que possède la bibliothèque Laurentienne à Florence, dont la direction est confiée à l'honorable et savant M. Niccolo Anziani.

Le premier manuscrit provient du couvent des bénédictins de Corvei. On n'est pas d'accord sur sa date. M. Anziani le fait remonter au VIII^e siècle, d'autres érudits le font descendre au XI^e. Il contient les six premiers livres des *Annales*.

Le second manuscrit renferme les livres XI à XV et partie du XVI^e, les IV premiers livres des *Histoires* et partie du Ve. Il provient du Mont-Cassin ; il est écrit en caractères lombards, spécialement usités dans ce monastère ; on en fixe la date à la fin du XI^e siècle.

On y a constaté un certain nombre d'interpolations ; mais les paléographes sont unanimes à reconnaître que le chapitre relatif à la persécution des chrétiens, celui qui nous

En un tel cas, ne possédant que ce seul manuscrit, on ne saurait s'appuyer sur des raisons intrinsèques pour en contester l'authenticité. Cependant tant de difficultés se présentent à l'esprit de quiconque veut en faire une analyse sérieuse qu'on ne peut se résoudre à y croire, et l'on est amené à se demander si le copiste du XI^e siècle, ou tout autre avant lui, n'a pas altéré le texte primitif.

Nous proposons à ceux qui se plaisent à la recherche de la vérité historique, de faire avec nous une étude attentive de ce curieux chapitre du XV^e livre des *Annales*. Nous acquerrons, croyais-nous, la conviction, par des considérations extrinsèques, que ces pages n'ont pu être écrites par Tacite ; nous constaterons que la plume du faussaire est celle d'un moine du moyen Age ; nous verrons qu'il a introduit dans l'œuvre de l'historien romain des expressions et même des phrases entières prises dans des auteurs ecclésiastiques ; nous reconnaitrons, par l'examen des documents historiques qui nous sont parvenus, qu'il n'y a pas eu de persécution de chrétiens sous Néron ; nous rechercherons alors comment cette légende s'est formée et quelles ont été les diverses phases de son développement.

¹ Les éditions de Tacite portent généralement *convicti* ; c'est *cunjecti* qui est écrit sur le manuscrit.

² Nous avons isolé chaque phrase du passage de Tacite pour mieux attirer l'attention du lecteur et parce que chacune d'elles sera l'objet d'un examen spécial.

³ Ainsi, on le remarquera, le texte ne dit pas que les chrétiens furent convaincus de haine du genre humain, délit inexplicable et étranger à la loi romaine. Il nous donne l'opinion de l'auteur sur le cas des condamnés.

II – L'OPINION PUBLIQUE À ROME APRÈS L'INCENDIE.

La rumeur publique, lisons-nous dans ce chapitre des Annales, attribuait à Néron l'ordre de l'incendie, et le prince, craignant que cette flétrissante accusation ne lui fit perdre la popularité sur laquelle reposait son pouvoir, résolut de faire retomber sur les chrétiens tout l'odieux du crime qu'on lui imputait. Tel aurait été le motif déterminant de cette persécution,

Examinons cette question ; voyons quel était l'état de l'opinion publique à Rome après ce sinistre événement.

L'incendie.

Le 13 juillet de l'an 64 de l'ère moderne, Rome, nous dit Tacite⁴, éprouva un désastre épouvantable, le plus grave et le plus terrible que les flammes eussent jamais causé dans la ville.

Le feu commença dans la partie du cirque qui touche au mont Palatin et au mont Cœlius, au milieu de boutiques remplies de marchandises combustibles. Aussitôt allumées, les flammes se propagent avec violence, et, poussées par le vent, elles enveloppent toute l'étendue du cirque. Cet espace, en effet, ne renfermait ni maisons entourées d'enclos, ni aucun espace vide qui pût arrêter le fléau. Après avoir ravagé la plaine, le feu attaque les hauteurs ; il devance tous les secours par la facilité d'aliments qu'il rencontre dans les rues étroites et tortueuses et les énormes massifs de maisons que présentait l'ancienne Rome.

Les femmes qui s'épouvantent et crient, les vieillards, les enfants, ceux qui ne songent qu'à eux, ceux qui se dévouent pour les autres, ceux qui emportent les infirmes, ceux qui s'arrêtent, tous augmentent le désordre. On regarde derrière soi et l'on est surpris par devant ou par côté ; on fuit dans le voisinage et l'on est encore arrêté par le feu ; le danger est partout. Enfin, ne sachant quelle voie éviter ou choisir, les habitants se pressent et s'entassent dans les rues qui conduisent à la campagne ; la plupart d'entre eux sont complètement ruinés et n'ont pas même de quoi pourvoir à leur nourriture. Pendant ce temps, d'autres cherchent à arracher aux flammes des parents chéris et trouvent une mort qu'ils auraient pu éviter par la fuite.

Le sixième jour enfin le fléau s'arrêta au pied des Esquilies après qu'on eut jeté bas nombre d'édifices pour lui opposer une plaine nue et vide comme l'air.

On tremblait encore d'émotion, quand le feu se ralluma une seconde fois. Il fut cependant moins redoutable, car il attaquait des quartiers sillonnés par de larges voies. Par ce fait il y eut moins de victimes ; mais les temples des dieux, les portiques destinés au public, des monuments en plus grand nombre furent détruits. Ce nouvel incendie excita encore plus de récriminations parce qu'il avait éclaté dans le palais Emilien habité par Tigellinus.

Ce n'était pas la première fois que Rome réprouvait le fléau de l'incendie. Sans avoir produit des ravages aussi considérables que ceux que l'on avait actuellement sous les yeux, le feu avait, deux fois sous Tibère produit de grandes ruines dans la capitale. Tout le quartier du mont Cœlius fut brûlé, nous apprend Tacite⁵. Le peuple disait : c'est une année sinistre. Pourquoi César a-t-il quitté Rome ? Les auspices étaient funestes quand il est parti. S'il fût resté, pareil malheur ne serait pas arrivé. Le prince donna aux

victimes de l'argent en proportion des pertes qu'elles avaient subies et prévint ainsi les mécontentements. Le peuple exalta sa gloire ; les patriciens lui rendirent grâce au Sénat ; on proposa de changer le nom du mont Caelius pour lui donner celui de Tibère.

La dernière année de son principat⁶, dit-il encore, un nouvel incendie consuma la partie du cirque voisine de l'Aventin. Il remboursa la valeur des maisons brûlées et employa à cet effet cent millions de sesterces qui furent répartis par une commission composée de ses quatre gendres et de Pétrone. Ce désastre servit encore à la glorification de Tibère et l'on fut d'autant plus sensible à sa générosité qu'il ne faisait pas de dépenses en bâtisses pour lui-même.

Sous Claude, dit Suétone⁷, le feu ravagea tout le quartier Émilien. Le prince passa deux nuits au *diribitorium*, animant au travail les soldats, les esclaves publics, le peuple et les autorités. Il avait devant lui des corbeilles pleines d'argent et récompensait séance tenante ceux qui faisaient preuve de zèle et de courage.

Comme Tibère et Claude, Néron trouva-t-il dans ce sinistre l'occasion d'augmenter sa popularité ? Sa conduite a-t-elle, au contraire, démontré ou fait croire que, soit dans un but déterminé, soit par folie, il ait voulu réduire Rome en cendres ?

Ce qu'ont dit les historiens de la conduite de Néron.

Voyons ce que les historiens rapportent à ce sujet. Le bruit, dit Tacite, se répandit alors que tandis que la ville flambait, Néron monté sur le théâtre de son palais avait chanté la ruine de Troie, comparant ainsi les désastres anciens aux calamités actuelles. Par le bruit se répandit *pervaserat rumor*, Tacite fait entendre qu'il n'affirme rien, qu'il se borne à mentionner ce qui s'était dit dans la foule.

Suétone est catégorique. Néron, affirme-t-il, regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, et, charmé de la beauté des flammes, il chantait la prise de Troie, revêtu de son costume théâtral.

Le César mélomane était bien capable d'un tel cynisme. Mais pour qu'il chantât sur la tour de Mécène ou sur son théâtre privé, il eût fallu qu'il fût ou se crût à l'abri de tout danger, qu'il fût alors sans aucune préoccupation, sans aucune crainte. Or, d'après Tacite⁸, Néron revint à Rome au moment où le feu atteignait la maison qu'il avait fait élever pour joindre le palais d'Auguste aux jardins de Mécène. Comment donc Néron aurait-il osé rester dans une demeure dont les murailles étaient léchées par les flammes ? Tacite lui-même nous apprend, en effet, que loin de garder du calme et du sang-froid, loin de chanter alors la ruine de Troie, Néron fut affolé par la peur ; on le voyait courir de tous côtés, et pour fuir le danger il commettait l'imprudenc de se mêler à la foule sans être protégé par ses gardes, *quum flagrante domo per noctem huc illuc cursaret incustoditus*⁹. Il y a donc contradiction entre ce passage de Tacite et celui de Suétone.

Remarquons que la même accusation fut aussi portée contre Vitellius. Il surprit, dit Suétone, les partisans de Flavius par une attaque, les poussa au Capitole, et fit mettre le feu au temple. Puis il contempla l'incendie du haut de la maison de Tibère où il s'était mis à table. Tout ceci donc ressemble fort à un lieu commun.

Selon Juvénal¹⁰, qui n'est pas tendre pour Néron, le désastre de Rome aurait fourni au prince non l'occasion de chanter la beauté des flammes qui dévoraient la ville, mais l'inspiration d'un poème sacrilège dans lequel, sous le nom de Troie, il avait décrit l'épouvantable sinistre de Rome. Ce serait plus vraisemblable.

Ce ne sont pas seulement des chants impies qu'on reprochait à Néron. Il fut accusé d'avoir fait mettre le feu à la ville.

Suétone affirme qu'il l'a fait volontairement et avec préméditation. Il n'épargna, dit-il, ni le peuple, ni les murs de sa patrie. Quelqu'un ayant récité devant lui ce vers du poète grec : *Que la terre après moi périsse par le feu, — Non, reprit César, ce sera de mon vivant.* Et il tint parole. Choqué de la laideur des anciens édifices ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves du service de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons avec des étoupes et des torches. Des greniers, voisins du palais d'or, qui lui faisaient envie, ne purent être abattus que par des machines de guerre parce qu'ils étaient construits en fortes pierres.

Ce récit n'a évidemment pas le caractère historique. Le vers d'Euripide était devenu une exclamation banale¹¹ équivalant à notre après moi le déluge. Tibère le répétait sans cesse¹². Que Néron ait ajouté de mon vivant, ou qu'il ne l'ait pas dit, ce n'est pas une preuve qu'il ait fait mettre le feu à Rome. Sont-ce ces consulaires inconnus qui ont porté l'accusation contre Néron ? Quelle confiance aurait pu inspirer le témoignage de telles gens qui ne rougissent pas d'étaler leur lâcheté ? Ils n'ont certainement pas eu le courage de parler à visage découvert ces patriciens qui avouent n'avoir pas osé frapper les incendiaires qui pénétraient chez eux. Et quels étaient les scélérats qui leur faisaient peur ? Les chiourmes de la flotte aux ordres de Proculus ? les Germains de la garde ? les gladiateurs du cirque ? Non, ceux que Néron a choisis, ceux qui fascinent et font trembler les consulaires, ce sont des valets de chambre. Est-ce croyable ?

Et dans quel but Néron portait-il la flamme dans la ville ? Il trouvait les rues tortueuses, nous dit Suétone, et il voulait l'emplacement de greniers voisins de son palais. Il est fort possible qu'il y ait eu des magasins détruits par des machines de guerre ; mais faut-il penser qu'ils n'aient pu être jetés bas que pour l'agrandissement de la demeure impériale ? Ils ont été démolis pour arrêter la marche du fléau, comme en convient Tacite lui-même. Faire la part du feu était la mesure usitée en pareil cas et nécessitée par le manque de moyens pour jeter une masse d'eau suffisante pour éteindre le feu. Quand le feu éclate dans une maison, écrit Sénèque¹³, la famille qui l'habite et les voisins apportent de l'eau ; mais si l'incendie s'étend, s'il a déjà dévoré plusieurs maisons, il faut démolir une partie des immeubles environnants pour l'étouffer.

Si donc l'accusation de Suétone est catégorique dans la forme, elle n'a, en fait, aucune base solide.

Sur ce même sujet Tacite s'exprime ainsi¹⁴ : Le désastre fut attribué par les uns au hasard, par les autres au dessein criminel de Néron, car le fait a été raconté des deux manières. Il dit encore en parlant du progrès des flammes : Personne n'osait combattre le feu, car un certain nombre d'individus défendaient de l'éteindre en proférant des menaces, tandis que d'autres lançaient ouvertement des torches en criant qu'ils y étaient autorisés. C'était peut-être pour piller ; peut-être aussi était-ce réellement par ordre.

Nous remarquerons l'hésitation de Tacite quand il s'agit de quelques-uns des crimes abominables imputés à Néron. Ici ce ne sont plus des valets de chambre pénétrant la torche à la main dans les palais des sénateurs, ce n'est plus la livrée de César ; ce sont des individus sans qualité, des inconnus, *crebris multo*rem misais, qui empêchent d'éteindre le feu et propagent la flamme. On avouera qu'il n'est pas admissible que le peuple ait laissé faire les incendiaires qui ne

s'attaquaient pas seulement aux grands, mais aux biens et aux 'demeures des petites gens. Ils auraient été certainement mis en lambeaux ceux qui auraient été surpris portant le feu dans la ville. Qui eût osé le faire publiquement ?

Quoique Dion Cassius et son abrégiateur ne brillent point par le discernement, nous devons cependant rechercher si nous ne trouverions pas quelques éclaircissements dans les compilations historiques qu'ils nous ont laissées. Or voici ce que nous lisons¹⁵ :

Néron voulut alors exécuter le dessein qui avait été l'objet de ses vœux, celui de ruiner, de son vivant, Rome tout entière et l'empire. Il enviait à Priam le bonheur d'avoir assisté à la destruction de son royaume et de sa patrie. Il envoya sous main quelques hommes qui, feignant d'être ivres ou de faire un mauvais coup, mirent le feu en plusieurs endroits à la fois. Beaucoup de maisons furent détruites faute de secours, beaucoup aussi furent incendiées par ceux-là mêmes qui venaient porter aide, les soldats et surtout les vigiles, au lieu d'éteindre le feu, l'excitaient. Le vent vint enfin augmenter l'intensité des flammes.

Tout le monde alors demeura épouvanté et se borna à considérer d'un lieu sûr un si effrayant spectacle. On ne songeait plus aux malheurs particuliers, on se rappelait le souvenir de la destruction de Rome par les Gaulois.

Pendant que les Romains étaient dans cette disposition d'esprit, que de douleur et de désespoir plusieurs se jetaient dans les flammes, Néron monta sur le haut du Palatin d'où il embrassait toute l'étendue de l'incendie, et, vêtu en cithariste, il chanta la ruine d'Ilion et en réalité celle de Rome.

Faire de la destruction de son royaume un bonheur pour Priam et présenter ce bonheur comme un objet d'envie, est-

ce chose assez absurde ? Attribuer à Néron le désir de voir la ruine de tout l'empire, est-ce admissible ? C'est une vaine peine que nous avons prise en cherchant quelque éclaircissement chez Dion.

Nous ne trouvons donc chez les historiens, il faut en convenir, rien qui établisse la probabilité que Néron ait fait mettre le feu à Rome.

La conduite de Néronne fut pas incriminée parles contemporains.

Néron, toutefois, ne nous inspire aucune sympathie, et il est pour nous d'un fort médiocre intérêt qu'il ait ou non chanté la sinistre grandeur du spectacle de Rome en flammes, qu'il ait ou non ordonna de mettre le feu à la ville. Ce qu'il nous importe pour l'étude qui nous occupe, c'est de savoir si, alors que les cendres étaient encore chaudes, la rumeur publique, à tort ou à raison, accusa Néron d'être l'auteur de l'incendie.

Quand les flammes dévoraient une maison, un massif de maisons, le malheur était naturellement imputé à la négligence de quelque particulier ou à la malveillance de quelque scélérat. Le Romain y était d'ailleurs habitué ; rien n'était plus fréquent qu'un incendie à Rome. Le feu trouvait un aliment facile dans ces immenses maisons dans la construction desquelles le bois entrait en grande proportion, dans ces étages superposés où pullulait une population cosmopolite et insouciant. Aussi Juvénal fait-il de la peur du feu un de ses motifs de fuir Rome. Je veux vivre, dit-il¹⁶, dans un lieu où l'on n'ait rien à redouter la nuit, surtout pas d'incendie. Ici Ucalegon crie au feu, il demande de l'eau, il déménage ; tout est en flammes au bas du logis, le troisième étage fume déjà, tandis que tu dors profondément ; abrité sous la tuile où la colombe

amoureuse vient faire son nid, tu auras le privilège d'être rôti le dernier.

Mais la destruction des deux tiers de la ville, un malheur tel qu'on ne trouvait de précédent qu'au jour funeste de la prise de Rome par les Gaulois, pouvait-il avoir pour cause une vulgaire imprudence ? Telle était la question qu'agitaient patriciens, chevaliers, artisans et affranchis.

Dans tout état d'exaltation des esprits, les nouvelles les plus invraisemblables, les accusations les plus absurdes sont facilement acceptées de la foule ; elles naissent même spontanément et se propagent souvent en raison de leur étrangeté. Cependant elles ont toujours leur cause, leur raison d'être, soit dans les sentiments que professe le peuple à l'égard de ceux qui occupent son imagination, soit dans les sentiments à son égard qu'il suppose à ceux-ci. Il eût donc été fort possible que dans le trouble des idées qui régnaient à Rome en ce moment, des rumeurs hostiles à Néron se fussent accréditées parmi la population. Mais qu'est-ce qui les aurait fait naître ? Seraient-ce les projets que Néron avait manifestés et dont la réalisation fut favorisée par l'incendie ? Serait-ce l'indignation qu'aurait soulevée son indifférence pour les malheurs publics ? Serait-ce le mécontentement causé par ses mesures administratives ? Ou enfin les hommes politiques qui voulaient le renversement de Néron, ont-ils répandu ces accusations pour le discréditer et rendre le succès de leur entreprise plus facile ? Voilà les motifs qui auraient pu créer et propager ces rumeurs hostiles au Prince. Examinons chacun de ces points.

Voyons d'abord quelles étaient les idées qui hantaient l'imagination de Néron avant le sinistre et que le public connaissait.

Écoutons Tacite :

Au commencement de cette année, nous dit-il¹⁷, Néron était tourmenté de la passion de jour en jour plus vive de se montrer sur les théâtres publics. Jusqu'alors il n'avait chanté que dans son palais, dans ses jardins, ou aux jeux juvénales, et il n'y trouvait pas une scène assez grandiose et digne de Sa voix. N'osant toutefois débiter à Rome, il se rendit à Naples. Cette ville, pour ainsi dire grecque, devait être la première étape d'un voyage en Achaïe d'où il retournerait à Rome, orne de couronnes sacrées et illustres ; et il pensait qu'alors les applaudissements des citoyens romains ne sauraient lui être refusés.

L'enthousiasme des Napolitains fut calmé par l'écroulement du théâtre à la fin de la première représentation. Cette fâcheuse circonstance contraignit Néron d'abrégier son séjour ; et quittant Naples, il se dirigea vers Brindes. Cependant, avant d'atteindre les bords de l'Adriatique, on ne sait par quel motif, il revint à Rome.

De retour dans la ville impériale, les provinces d'Orient, et parmi elles l'Égypte surtout, continuèrent toutefois à hanter son imagination. Il annonça publiquement par un édit son projet de voyage, assurant que son absence ne serait pas longue et que le repos et la prospérité de la République n'en souffriraient pas.

A l'occasion de son départ, Néron monta au Capitole pour adresser des hommages aux dieux, puis il se rendit au temple de Vesta ; mais à son entrée dans ce sanctuaire il fut, disait-on, saisi d'un tremblement dans tous ses membres, soit qu'il fût effrayé de la présence de la déesse, soit qu'il M obsédé du remords de ses crimes, qui l'agitait toujours. Alors il renonça à son projet.

De tels motifs de l'abandon du voyage en Grèce ne sont pas admissibles, et Tacite nous permet d'en saisir les véritables :